

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYERZ, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Décembre 1883

NOUVELLES LOCALES

Les journaux de Paris annoncent que S. A. S. le Prince est arrivé dans cette ville samedi 15 décembre.

CATHÉDRALE DE MONACO

Fête de Noël

Lundi 24 Décembre

8 heures du matin. — Messe avec exposition et bénédiction du Saint-Sacrement.
6 heures du soir. — Clôture de la neuvaine de Noël.
10 heures et demie du soir. — Chant des Matines et du *Te Deum*, présidé par Monseigneur l'Evêque.
Minuit. — Grand'Messe pontificale.

Mardi 25 Décembre

SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST

6 heures du matin. — Grand'Messe de l'Aurore.
10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale, suivie de la bénédiction papale.
3 heures de l'après-midi. — Vêpres pontificales, sermon et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur l'Evêque.

Mercredi 26 Décembre

LA SAINT-ÉTIENNE (FÊTE DE DÉVOTION)

Les Messes et les Offices auront lieu, dans toutes les églises, comme le dimanche.

Le Musée de Monaco est à peine installé, qu'il s'enrichit d'œuvres précieuses tant au point de vue artistique qu'au point de vue de l'histoire de notre pays. Il possédait déjà le *trésor romain*, magnifique collection de bijoux rares découverts dans les fouilles des gazomètres à la Condamine, qui ont motivé des descriptions savantes de M. Héron de Villefosse. Sous l'inspiration de M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, bien connu pour son habile coopération dans l'organisation des musées d'Amiens, de Boulogne-sur-Mer et de Cambrai, plusieurs amateurs ont consenti à y exposer des objets remarquables. Citons entre autres les peintures que possédait l'ancienne église paroissiale de Saint-Nicolas, dues au pinceau de Brea, peintre niçois, qui y figurent depuis peu à titre provisoire, en attendant leur installation définitive dans la Cathédrale, — on sait que les œuvres de Brea sont peu répandues, — et un tableau moderne de M. Durangel.

Puisque nous parlons du Musée, profitons-en pour annoncer qu'il est ouvert au public le dimanche de midi à 5 heures.

Le deuxième concert de musique classique a obtenu un plus grand succès encore, si c'est possible, que le premier.

On jugera d'ailleurs de l'attrait qu'il pouvait

avoir pour les amateurs par la liste des morceaux qui figuraient au programme :

- Symphonie en ut mineur* Beethoven.
Allegro con brio, andante con moto, scherzo et final.
- Les Préludes*, poème symphonique, (1^{re} audition) Liszt.
D'après les méditations poétiques de Lamartine.
- Scherzo de la suite d'orchestre *Roma* Bizet.
- Fragments du ballet d'*Henri VIII* Saint-Saëns.
Introduction, Idylle Ecossaise, Danse de la Gypsie.
- Sérénade* Haydn.
- Marche du Sacre du *Prophète* Meyerbeer.

Voici la composition du troisième concert de musique classique qui aura lieu après demain 20 décembre, à 2 heures et demie, sous la direction du maestro Accursi.

- Ouverture de la *Grotte de Fingal* Mendelssohn.
- Air de ballet de *Prométhée* Beethoven.
- Symphonie en sol n° 42* Haydn.
- Ouverture d'*Obéron* Weber.
- Larghetto du *Quintette en la* Mozart.
- Menuet* Boccherini.
- Danse Persane* Guiraud.

Samedi, la troupe d'opérettes a donné sa première représentation à Monte Carlo. *Les Cloches de Corneville* ont fait entendre, sous les lambris dorés de la salle de Garnier, leur joyeux carillon. Grand succès de M^{mes} Simon-Girard et Alice Reine (*Serpoulette et Germaine*) qui ont interprété et chanté leurs rôles au milieu des applaudissements des spectateurs. L'ensemble de la troupe et les chœurs sont satisfaisants.

Ce soir mardi, deuxième représentation de la troupe d'opérettes, même spectacle.

Nous croyons devoir rappeler aux habitants de la Principauté, les dispositions de l'article 142 de l'Ordonnance sur la Police Générale du 6 juin 1867, et celles du Code Pénal, qui prescrivent le ramonage des cheminées, une fois par an, au commencement de l'hiver.

MM. les commissaires de police sont chargés d'assurer l'exécution de ces prescriptions.

Vendredi dernier a été inaugurée la première série des concours du Tir aux pigeons. Le stand a reçu quelques améliorations bien accueillies du public. Ainsi les pigeons blessés ou tués sont rapportés maintenant dans un local hors de la vue des spectateurs; une salle close sera mise à la disposition des tireurs et amateurs pour se garantir du froid ou de l'humidité, quand le temps leur suggérera cette précaution.

Voici le résultat de la première journée :

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres.
Partagée entre MM. Day et Chouquet.
PRIX D'OUVERTURE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées.
— 5 pigeons: 1 à 24 mètres; 1 à 25 mètres; 1 à 26 mètres. 1 à 27 mètres; 1 à 28 mètres. Barrage à 28 mètres 1/2.
1^{er}, M. Day, 8 sur 8; 825 francs.
2^e, M. Chouquet, 7 sur 8; 450 francs.
Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. B^{on} de Saint-Trivier, Vitton, Richardson. Guidicini, Kennedy, C^{on} de Montecupo. — 10 Tireurs.

Lundi 17 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. 1 pigeon à 24 mètres 1/2.
Gagnée par M. Day.
PRIX DE DÉCEMBRE (Handicap). — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées.
— 5 pigeons.
1^{er}, M. Lafond, 9 sur 9; 357 fr. 50.
2^e, M. le baron Saint-Trivier, 8 sur 9; 165 fr.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. Hobson, Comte de Montecupo, Guidicini, Kennedy, Baron Saint-Trivier, Lafond. — 11 tireurs.

Vendredi 21 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX D'HIVER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

Lundi 24 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.
PRIX DE NOËL. — (Handicap). — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons.

Le premier concours annuel du tir au pistolet et du tir au fusil de chasse (cible mobile — sanglier) a commencé à Monte Carlo le vendredi 14 décembre et sera clos le 31 janvier.

Seize prix seront donnés. Ils consistent en objets d'arts, armes, médailles d'or, d'argent et de bronze. On en verra le programme à la 3^e page.

M^{me} Eugène Jouët a fait remettre à M. le Maire de Monaco :

- 3,000 francs pour l'Orphelinat.
- 200 francs pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul.
- 200 francs pour le Bureau de Bienfaisance.
- 100 francs pour l'Hôtel-Dieu.

A l'occasion de l'exposition de Nice, des billets d'aller et retour, *valables pour 10 jours*, seront délivrés dans les gares du réseau de Marseille à Ventimiglia, à partir du 23 de ce mois jusqu'au 31 mai 1884.

Voici les prix de ces billets pris à la gare de Ventimiglia, qui n'en émettra qu'exceptionnellement pendant ce laps de temps :

Ventimiglia à Nice : 1^{re} classe, 5 fr. 20 ; 2^e classe, 3 fr. 90 ; 3^e classe, 2 fr. 90.

Les prix de ceux délivrés aux gares de Monaco, Monte Carlo sont les mêmes que par le passé, mais valables pour dix jours ainsi que nous le disons plus haut.

Nos lecteurs, trouveront à la 4^e page, l'horaire nouveau des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée à partir du 15 de ce mois.

Le journal *l'Italie* donne les renseignements suivants sur le premier train de luxe organisé entre Calais et Rome, en passant par Paris, Nice et Monaco, arrivé à Rome il y a eu hier lundi huit jours :

Ce train, qui était un train spécial composé uniquement des voitures de la compagnie internationale des wagons-lits, amenait 55 voyageurs.

Il se composait, comme nous l'avons dit, de voitures-lits, d'un wagon-restaurant et salon, et de deux fourgons à bagages.

Le matériel qui a servi pour ce premier train a déjà fait le service entre Paris, Vienne et Constantinople. Il doit être, au prochain voyage, remplacé par un matériel absolument neuf des derniers modèles et fabriqué spécialement pour l'Italie.

Tel qu'il est cependant, on peut dire qu'il constitue le dernier mot en matière de confort. On aura, du reste, une idée du luxe de l'aménagement quand on saura que ce train représente une valeur de 250,000 fr.

On sait comment sont installés les wagons-lits. Disons, cependant, que les nouveaux modèles contiennent 3 cabines de 4 places et 4 de 2 places, soit 20 lits, plus les cabinets de toilette et deux terrasses à l'avant et à l'arrière.

Le wagon-restaurant est tout ce qu'on peut imaginer de charmant avec ses tentures des Gobelins, ses petites tables pour deux et quatre couverts, sa vaisselle luxueuse, son linge fin, ses tapis épais et son éclairage au gaz. Les trépidations étant presque complètement supprimées, on dîne sans s'apercevoir, pour ainsi dire, qu'on roule sur des rails.

Au centre du wagon sont la cuisine et l'office. Le diner, qui est à prix fixe (6 fr. comme dans les bons hôtels), est servi par des maîtres d'hôtel en habit et en cravate blanche, absolument comme si au lieu de traverser des campagnes désertes, on dînait dans une grande ville.

La compagnie a, du reste, d'excellents cuisiniers français, et l'on n'en est pas réduit, comme dans certains restaurants, à trouver, en goûtant les mets, que le luxe du service est une amère dérision.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On vient de découvrir, dans les carrières de molasse de Rassuen et de la Valduc, près Istres, les restes bien reconnaissables d'un grand cétacé, d'une sorte de baleine qui vivait bien avant l'apparition de l'homme de nos pays. On a recueilli pour notre *Museum* ces vertèbres, semblables à celles des baléoptères de nos mers. Le cétacé de la Valduc a été le contemporain des baleines du « Crag » d'Anvers. Il vivait dans une Méditerranée qui s'étendait dans la vallée du Rhône, poussait des fîords dans les directions des principaux affluents actuels et gagnait la région du Danube à travers la Suisse, dont les pics n'avaient pas encore leur relief. Cette Méditerranée avait des animaux semblables à ceux de la mer Rouge actuelle. On les voit encore dans les rochers de Carry, de Rassuen, dans celles de Cucuron, de la pierre meulière de Beaucaire, qui furent les fonds de cette vieille mer.

Sur les terres qui furent plus tard la Provence, des fleuves accumulaient, à la même époque, les argiles et les sables que l'on voit à Marseille et à Saint-Henry, et au sein desquels sont enfouis les crocodiles, les tortues et les tapirs qui fréquentaient les marécages de l'époque, les palmiers, les lauriers et les mimosa qui couvraient les berges ou les plages de ce beau pays.

Saint-Raphaël. — La société des chasses de l'Estérel a organisé une grande chasse aux sangliers, qui a eu lieu hier avec la meute de la société.

Prix du ticket : vingt francs. Il donnait droit d'assister au dîner des chasseurs qui a eu lieu le soir, après la curée, au cercle des chasses.

Le rendez-vous était à Agay à huit heures du matin.
Grasse. — Mercredi soir, le courrier de Castellane à Grasse a été surpris par le mauvais temps ; assailli par de violentes rafales, cette voiture a été culbutée avec ses deux chevaux, les trois personnes qu'elle contenait et son chargement de bagages. Heu-

reusement les victimes de cet accident en ont été quittes pour quelques contusions sans gravité et un arrêt un peu trop prolongé sur la grande route par une température sibérienne. Le courrier n'est arrivé à Grasse que jeudi à midi.

Nice. — Les matinées dansantes du Cercle de la Méditerranée commenceront demain mercredi 19 décembre. On annonce également que l'administration du Cercle se propose de donner, sous quelques jours, des *thés dansants*, *bals d'enfants*, etc.

— Le Cercle Masséna inaugurera ses matinées dansantes samedi 22 décembre de 4 à 6 heures 1/2.

Elles se continueront tous les samedis suivants aux mêmes heures.

— Le ministre des finances vient d'inviter les trésoriers généraux à se mettre en garde et à informer le public qu'il circule une certaine quantité de faux billets de la Banque de France.

Ces billets paraissent tous datés du 7 février 1876 et sont numérotés au milieu d'un nombre commençant par 20,545.

Le papier est grossier et les dessins sont empâtés ; néanmoins ils se font presque partout accepter, surtout dans le petit commerce.

— *Le Littoral Illustré* vient de faire sa réapparition avec un grand succès que justifient à la fois la partie littéraire et les gracieux dessins qu'il contient. Directeur : M. Bettmann ; rédacteur en chef, M. E. Hauser ; partie artistique, M. H. Guilmarc. Bureaux, 12, rue Halévy.

— Nous trouvons dans *le Petit Bastiais* les détails suivants sur l'accident du bateau à vapeur *Isère* :

Samedi matin, au moment où l'*Isère* sortait du vieux port pour effectuer son retour sur Nice et Marseille, la drosse de son gouvernail a cassé sous l'effort de la violence de la mer et du vent.

Pendant que le commandant exécutait la manœuvre voulue et ordonnait d'établir la barre franche, des marins affolés par la crainte de voir le navire s'ouvrir sur les blocs contre lesquels le poussait le vent, s'emparèrent de l'embarcation et se jetèrent à l'eau. Cette imprudence a failli leur coûter la vie et transformer cette simple avarie en un véritable sinistre maritime. En effet, sans les embarcations accrues de terre et à la tête desquelles se trouvait M. le lieutenant du port Brindizi, ces hommes auraient été broyés contre les rochers, la mer ayant mis en pièces le canot de bord.

— Voici les engagements faits au 11 décembre courant pour les courses des 1^{er} et 2^e jours des courses :

1^{er} jour 14 janvier 1884, GRAND PRIX DE MONACO : Voisins, Lili, Panama, Invisible, Biscuit, Montmélian, à M. A. Khan ; Alger, au V^e d'Antichamp ; Entraîneur, à M. Holton ; Saint-Ouen, Grey-Coat, Alizon, Bagatelle, à M. Robinson ; Marin, à M. Scapini ; Remember et Diaphane, à M. P. Derville ; Gravette, à M. Wright ; Courtisane et Argonne, à M. E. Guilhou ; Aristote, à M. E. Gilds ; Général, à M. Larroquette fils ; Creil, à M. Ch. Moss ; Sugar-Plum, à M. Deschamps ; Régence, au baron Grenier ; Prestige, à M. Marais ; Rinaldo et Rollon, à M. H. Macevoy ; Indiaman, à M. T. Goddard ; Nicklaue, Mistral et Montagan, à sir Richard Hennessy ; Adare à M. A. Cooper ; Theophrastus, à lord Marcus Beresford ; Antien Pistol et Lady-Jane, à lord Wolverton ; Bizza-Ream, à M. de Sankowich ; Orchestre et Concert, à M. Duffour ; Veinarde, Coutainville, Séville et Signorita, à sir J. Diggles ; Vespa, à M. P. Morissey ; Halmi, à M. Stripp ; Virelay, à M. Larregain ; Premium, à M. Ch. Bresson ; Papillon III, à M. Forcenal. Total 46 chevaux.

2^e jour, 17 janvier. PRIX DE MONTE CARLO : Field Glass et le Nahot, à M. F. Silva ; Indiaman, à M. Goddard ; Rollon et Rinaldo, à M. Macevoy ; Chapelure à M. Caster ; Citronelle et Patience II, à M. Moss ; Aristote, à M. E. Childs ; Courtisane et Argonne, à M. Guillou ; Gravette, à M. Wright ; Marin, à M. Scapini ; Saint-Ouen, Grey-Coat, Alizon, Bagatelle, à M. Robinson ; Diaphane et Remember, à M. Derville ; Dulcygno, à M. Vigginton ; Ephèse, à M. Holton ; Lili, Invisible, Panama, Biscuit et Montmélian, à M. Khan ; Theophrastus, à lord Beresford ; Nicklaue, Mistral, Guinea et Odette II, à sir R. Hennessy ; Antien-Pistol, et Lady Jane, à lord Wolverton ; Bizza-Ream, à M. de Sankowich ; Concert et Orchestre, à M. Duffour ; Coutainville, Venise, Séville et Signorita, à sir Diggles ; Vespa, à M. Morissey ; Halmi, Cadichon, Temple, à M. Stripp ; Charmeuse, à sir W. Canaple, Alroy, à M. Jacob. — 46 chevaux.

Les poids seront publiés lundi 24 de ce mois, à midi, rue Lafayette, 37, à Paris.

Les forfaits pourront être déclarés jusqu'au 31 décembre avant midi, 3, rue Royale, à Paris.

— On annonce des courses de vélocipèdes qui s'organisent à Nice. Elles auront lieu dimanche 23 décembre et offriront, nous n'en doutons pas, un très grand intérêt.

En voici le programme :

Première journée, à une heure précise. — Course régionale réservée aux vélocipédistes de la région, 3,000 mètres : 1^{er} prix, 200 fr. — 2^e prix, 150 fr. — 3^e prix, 100 fr.

Deuxième course grande internationale (bicycles), 12,000 mètres : 1^{er} prix, 1,000 fr. — 2^e prix, 700 fr. — 3^e prix, 400 fr.

Troisième course internationale (tricycle), 3,000 mètres : 1^{er} prix, 200 fr. — 2^e prix, 150 fr. — 3^e prix, 100 francs.

Quatrième course, 2^e internationale (bicycle), 5,000 mètres (pour coureurs ayant pris part à la 1^{re} internationale sans gagner de prix) 1^{er} prix, 300 fr. — 2^e prix, 200 fr. — 3^e prix, 150 fr.

Cinquième course handicap d'honneur, 4,000 mètres (réservée et obligatoire aux lauréats des 2 internationales bicycles), prix unique : Un objet d'art (valeur 300 francs.)

— Afin de n'apporter aucun retard à l'expédition des nombreuses demandes de cartes d'abonnements, qui affluent aux bureaux de l'Exposition Internationale de Nice et à celui de l'avenue de la Gare, 64, l'administration nous informe que l'on peut se procurer également ces cartes : à Nice, à la caisse de Crédit de Nice, au Crédit Lyonnais, à la banque Lacroix, Roissard et Compagnie et à la banque Méjà et Compagnie.

On pourra aussi s'adresser à Cannes, à la caisse de Crédit de Cannes, à la banque A. Rigal fils et au Crédit Lyonnais.

À Grasse, à la caisse de Crédit de Nice et chez M. Luce fils, banquier.

À Menton, à la caisse de Crédit de Nice et au Crédit Lyonnais.

À Saint-Raphaël, à la caisse de Crédit de Nice et chez M. Courbon, banquier.

Les cartes d'abonnements fixées au prix de 25 francs et valables pour toute la durée de l'Exposition qui ouvrira, on le sait, le 24 décembre prochain, donneront aussi le droit aux titulaires d'assister à la cérémonie officielle d'inauguration.

Albenga. — Lundi soir, un violent orage s'est déchaîné sur cette ville.

Plusieurs toitures ont été enlevées et bon nombre d'oliviers déracinés.

L'orage a aussi fait des dégâts le long du chemin de fer. Un petit pont en bois sur lequel passe le chemin de fer, a été emporté par le vent.

Gènes. — La cour d'assises a condamné à 8, 7 et 5 ans de réclusion les individus qui, à Gènes, dans les journaux *O Zeneide*, *O Staff* et *Il Ficcanso*, s'étaient rendus coupables du délit de chantage à l'égard de plusieurs habitants de cette ville.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'Académie française vient de perdre deux de ses membres, décédés le même jour : M. Victor de Laprade et M. Henri Martin. M. de Laprade était né à Montbrison le 13 janvier 1812, et était le fils d'un médecin de Lyon. Destiné d'abord à la carrière paternelle, il ne tarda pas à renoncer à ce projet pour s'adonner exclusivement aux lettres. Sous Louis-Philippe, M. de Salvandy le chargea de missions historiques en Italie. Pendant quelque temps, il occupa, à la Faculté de Lyon, la chaire de littérature française. Après la guerre, il fut élu député malgré lui, et ne siégea pour ainsi dire pas. La politique ne tentait point ce fervent des lettres.

En 1858, il entra à l'Académie, succédant à Alfred de Musset, ce même Musset qui disait un jour à Sainte-Beuve :

— Laprade ? Est-ce que vous trouvez que c'est un poète, ça ?...

Ce à quoi le causeur du lundi répondit dans une de ses études :

« Il est poète, quoi qu'il n'ait pas la sainte fureur, ni cet aiguillon d'ennui qui a été notre fureur à nous, et quoiqu'il n'ait jamais su passer, en un instant, de la passion délirante à l'ironie moqueuse et légère, il est poète à sa manière, parce qu'il est élevé, recueilli, ami de la solitude et de la nature, parce qu'il écoute l'écho des bois, la voix des monts « agitateurs des feuilles » et qu'il s'est acquitté avec dignité, avec largeur et harmonie, bien qu'à la façon des oracles. Cela ne fait pas sans doute un poète très varié, très émouvant, très divertissant, mais c'est encore, et sous une des plus nobles formes, un poète. »

Le bagage littéraire de M. de Laprade est très

considérable. *Psyché* et les *Symphonies* sont ses meilleurs ouvrages.

Il laisse trois fils et deux filles.

M. Henri Martin a succombé en quatre jours dans sa petite maison de Passy, à une congestion pulmonaire. Il avait soixante-treize ans. Son père, juge au tribunal civil, rêvait pour lui le notariat, mais la basoche n'était pas le fait du futur auteur de *l'Histoire de France*. Cette vaste et consciencieuse compilation est l'œuvre maîtresse de sa vie, et le conduisit à l'Académie française, où il succéda à M. Thiers, et dans nos assemblées parlementaires, M. Henri Martin était un honnête esprit dans toute la force du terme et un cœur loyal. Si sa perte n'importe que médiocrement aux lettres, elle fera couler, en revanche, des larmes sincères et nombreuses parmi ses amis.

Par suite de ces deuils douloureux, voici l'Académie en possession de trois sièges disponibles : M. About recueillera celui de Sandeau, et M. Coppée celui de Laprade presque sûrement. Quant au fauteuil d'Henri Martin, on parle de MM. Ludovic Halévy et Jules Lacroix. La *Grande Duchesse* opposée à *Valeria*, c'est raide !..

Mais n'est-ce pas là le mot du temps quand on voit le succès fait à l'Ambigu à *Pot-Bouille*, la pièce de MM. Zola et Busnach.

M. Zola qui a pu estimer, étant, pendant la guerre, à l'abri des obus allemands dans la sous-préfecture de Castel-Sarrazin la perte par le journal le *Siècle* du dernier chapitre d'un de ses romans était « un démembrement plus douloureux que celui de l'Alsace et la Lorraine, » m'inspire une telle antipathie que je demande à vous dire mon impression sur sa pièce par la plume de mon excellent confrère Henri de Lapommeraye. Mon avis ne sera pas ainsi sujet à caution. Voici donc ce que dit à propos de *Pot-Bouille* l'éminent critique du *Paris* : « Nous ne saurions exprimer avec trop de vivacité combien nous sommes navré de voir le public accepter de pareils spectacles, et témoigner même qu'il s'y complait. Quels tableaux on présente aux regards ! Que de tristes, que de vilaines choses on nous montre ! Une mère qui enseigne à sa fille le moyen d'exciter les hommes et de se faire épouser bon gré mal gré ; un jeune homme et un vieillard qui promènent ensemble, d'acte en acte, du salon au magasin, leur lubricité bestiale ; des cuisinières qui puent le vice ; voilà les tableaux qui nous sont mis sous les yeux. C'est ça le théâtre ? C'est ainsi qu'on nous distrait des amertumes et des chagrins de la vie ! L'art naturaliste est navrant. Moi, je suis sorti de l'Ambigu plus profondément sombre que si j'avais visité un hôpital. C'est le musée secret des maladies morales désormais ouvert à tous. Enfin ! il paraît que cela pique la curiosité. »

Triste, triste, triste !

Le ballet *La Farandole* est venu, le lendemain de la représentation de *Pot-Bouille*, rafraîchir un peu les yeux et les oreilles des habitués de spectacle. Le livret se déroule dans un cadre pittoresque et plein de couleur — on sait que les scènes ont lieu sous le ciel bleu de la Provence. — La musique de M. Dubois a de réelles qualités mélodiques, et M^{lle} Mauri est bien la plus ravissante ballerine qui ait jamais paru sur la scène de l'Opéra. Son triomphe a tenu du délire, et ce n'était pas exagéré pour son mérite. Il est impossible d'avoir plus de charme, plus de brio, plus de talent que *Vivette*, et la *Farandole* lui devra de longs et beaux soirs.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Un des météorologistes les plus distingués de l'Angleterre, M. G.-J. Simon, vient d'écrire une lettre au *Times* au sujet des effets de lumière que nous avons dernièrement constatés pendant plusieurs jours au lever et au coucher du soleil. Tandis que le bulletin de l'observatoire de Bruxelles attribue cette lueur rougeâtre à l'illumination de vapeurs élevées par les rayons du soleil couchant, M. Symon soutient que ces effets sont dus à la poussière volcanique qui s'est élevée dans l'air à la suite des éruptions du détroit de la Sonde, et qui, depuis lors, voyage dans l'atmosphère. Il appuie ses allégations sur des renseignements qui lui sont venus de divers points du globe et qui lui permettent de suivre

les nuages de poussière dans leurs pérégrinations successives.

Ce qui paraît plus sérieux, c'est la communication faite à l'Académie des Sciences de Paris le 3 décembre par M. Hervé Mangon, au nom de M. Renou, sur les crépuscules des 26 et 27 novembre. On ne connaît pas, dit-il, les circonstances qui favorisent la production de ces crépuscules brillants. Ils paraissent concorder avec une éclaircie d'une immense étendue, des cirrus légers et très élevés et un air sec dans les hautes régions. Le phénomène paraît se rattacher à un état atmosphérique qui se reproduit presque à jour fixe, chaque année. Depuis la pluie d'étoiles filantes, qui a fait son apparition le 27 novembre 1872, M. Renou constate très souvent des manifestations orageuses du 26 au 28. Les appareils magnétiques sont restés en repos.

Une application originale de l'électricité vient d'être faite au Grand-Opéra de Paris, dans le nouveau ballet *la Farandole*.

Le *Figaro* nous apprend qu'au second acte, quatre-vingts danseuses ont subitement au-dessus du front une étoile lumineuse.

Voici comment est obtenu cet effet magique :

Par une application qui rend l'électricité portable, chaque danseuse porte à sa ceinture deux accumulateurs minuscules tout à fait invisibles. Un fil conducteur est caché par les cheveux flottants et aboutit à une petite étoile en pierreries formant réflecteur. L'artiste n'a qu'à faire une simple pression sur l'accumulateur pour faire jaillir l'incandescence éblouissante qui a motivé, à la première de *la Farandole*, de grands témoignages d'admiration.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN notaire à Monaco, le dix décembre courant, madame Fanny Gueyraud, veuve de monsieur Antoine Bouchet, demeurant à Monaco, a acquis de madame Judith Botté, veuve de monsieur Antoine Tessière, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce de pâtisserie et confiserie qui était exploité à Monaco, rue Grimaldi, maison Marquet.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être déposées en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans les dix jours, à peine de déchéance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 Décembre 1883

NICE, b. <i>Tre Fratelli</i> , ital., c. Ginochio,	sur lest.
AGAY, b. <i>Saffo</i> , ital., c. Cinquini,	pavés.
PORT-MAURICE, b. <i>Indépendente</i> , ital., c. Bandoni,	marbre.
GENES, cutter, <i>Felice Madre</i> , ital., c. Simonetti,	houille.
MENTON, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	sable.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Eloïse</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.

Départs du 10 au 16 Décembre 1883.

FINAL, b. <i>Tre Fratelli</i> , ital., c. Ginochio,	vieux fers.
GENES, b. <i>Saffo</i> , ital., c. Cinquini,	pavés.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
MENTON, brick-golette <i>Eulalie</i> , fr., c. Rey,	vin.
CANNES, b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	sable.
ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Eloïse</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Monsieur Raybaudi remercie toutes les personnes qui, prenant part à sa douleur, ont bien voulu assister au service funèbre de Madame Marie-Ludovique BLANC, veuve RAYBAUDI, sa regrettée mère, et prie celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli bien involontaire en si pénible circonstance.

Les familles Olivier et Blanchy ont l'honneur de remercier les parents, amis et connaissances qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de Monsieur Jean OLIVIER.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

TIRS SPÉCIAUX

Premier Concours de Tir au Pistolet

(TIR AU VISÉ)

ARTICLE PREMIER. — Le concours du tir au visé commencera le 14 décembre et sera clos le 31 janvier à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront délivrés aux tireurs ayant obtenu le plus haut point dans une série de 7 balles tirées consécutivement, sans écart dans un carton de concours à la distance de 16 mètres.

ART. 3. — En cas d'égalité de points, le second rang sera attribué au carton ayant la balle la plus éloignée du centre, c'est-à-dire amenant le numéro le plus faible, ou au carton dans lequel il y aura le plus grand nombre de balles avec le point le plus faible.

ART. 4. — Il est interdit de faire usage de pistolets excédant 11 millimètres et aussi d'armes à double détente.

Premier Concours de Tir au Fusil de chasse

(CIBLE MOBILE, SANGLIER)

ARTICLE PREMIER. — Le concours commencera le 14 décembre et sera clos le 31 janvier à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant fait le plus haut point en une série de 10 balles, tirées consécutivement au doublé en 5 passages ; distance, 27 mètres.

En cas d'égalité de points, le barrage se fera au moyen des séries d'appui.

ART. 3. — Pour rendre les chances aussi égales que possible, les tireurs ne pourront se servir que des armes et des munitions du tir.

CONDITIONS GÉNÉRALES

A) Dans ces deux concours, les cartons porteront un numéro d'ordre et seront inscrits sur des registres spéciaux par le receveur du tir. — B) Le même tireur ne peut gagner qu'un prix dans chacun de ces concours. — C) Le prix des cartons de concours est fixé à un franc, frais de tir à part. — D) Le nombre de séries que peuvent tirer les concurrents n'est pas limité. — E) Pendant la durée des concours, les tirs d'exercice ne pourront avoir lieu qu'autant que les cibles seront libres.

Le stand sera ouvert au public les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à l'exception des 22, 24, 26 janvier.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. Blondin, au Secrétariat des tirs, à Monte Carlo.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	10	739.3	759.4	759.4	759.9	761.3	10.2	11.5	10.7	9.7				7.9	57
11	60.2	57.8	55.9	56.8	57.8	9.2	9.9	8.9	6.9	6.6	64	S O	voilé, beau		
12	57.8	55.2	54.8	56.5	57.3	10.1	11.9	15.2	12.7	11.7	43	S O faible	beau		
13	62.6	63.7	63.9	64.1	63.9	11.2	12.5	11.8	8.7	8.5	49	S E, S O	beau, qq. nuages		
14	64.2	63.7	63.6	63.8	63.6	11.1	13.2	12.2	10.2	9.9	85	S S E	voilé		
15	60.3	50.2	59.4	59.9	59.9	12.4	14.3	12.2	10.1	10.1	82	E S E	beau, nuages épars		
16	56.3	54.1	52.6	51.6	51.2	11.2	12.8	12.2	11.7	10.4	70	S O	id.		
DATES 10 11 12 13 14 15 16															
Températures } Maxima 13.3 10.6 16.1 13.3 14.2 15.5 13.3															
extrêmes } Minima 8.2 5.9 5.5 8.2 6.7 7.9 8.4															

Pluie tombée : 1^{mm}



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{ie}.

HOTEL DES PRINCES

MONACO — Avenue de Monte Carlo — MONACO
OUVERTURE EN DÉCEMBRE 1883

Gérant: M. PUTHOME, des hôtels de Deauville

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

MONACO
Avenue de Monte Carlo — Près le Casino
MONTE-CARLO HOTEL

(Ancienne habitation de M^{me} BLANC)
Tenu par F. TANTY
Fondateur, ex-proprétaire du GRAND-HÔTEL à St-Petersbourg

MAISON DE PREMIER ORDRE
RESTAURANT FRANÇAIS — TABLE D'HÔTE
FAÇADE SUR LA MER

SERVICE A LA CARTE
dans la

SERRE-RESTAURANT

DOMINANT LA MÉDITERRANÉE

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE
Appartem^{ts} complets.
Chambres séparées. Family House. — English spoken.
— Bas-Moulins. Monte Carlo.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. —
English spoken. — Maison de la
Tour, aux Bas-Moulins.

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a
l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de trans-
férer ses ateliers et magasins boulevard Charles III,
maison Aiglin.

**JOLIE VOITURE
A LOUER**

S'adresser au Bureau du Journal

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1883

Horaire de la Marche des Trains du 15 Décembre 1883. — Service d'Hiver.

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	15 direct		1 rapide		65 omnib.		3 expres.		5 rapide		11 express		7 rapide		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	6 30	matin	5 28	matin	11 05	soir	11 15	matin	7	soir	7 40	soir	7 15	soir
					arr.	5 28	matin	12 5	matin	4 23	soir	5 55	matin	9 49	soir	3 21	soir	10 21	soir
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	4 95	matin	4 71	matin	4 99	soir	4 77	matin	5 01	soir	4 81	matin	5 03	soir
					arr.	12 3	matin	12 30	matin	12 3	soir	12 3	matin	12 3	soir	12 3	matin	12 3	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	2 32	matin	2 32	matin	6 25	soir	9 15	matin	11 54	soir	12 42	soir	11 15	soir
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 02	matin	9 50	matin	11 10	soir	12 44	matin	1 37	soir	2 53	soir	3 42	soir
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	8 01	matin	10 34	matin	12 09	soir	1 43	matin	2 31	soir	3 34	soir	4 23	soir
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-Mer	dép.	6 49	matin	8 22	matin	10 44	soir	12 20	matin	1 54	soir	3 20	soir	4 6	soir
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7	matin	8 32	matin	10 58	soir	12 49	matin	2 6	soir	3 29	soir	4 15	soir
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 7	matin	8 39	matin	10 58	soir	12 55	matin	2 12	soir	3 35	soir	4 24	soir
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 24	matin	8 53	matin	11 14	soir	12 55	matin	2 19	soir	3 42	soir	4 34	soir
				Monaco.....	dép.	7 30	matin	8 59	matin	11 14	soir	12 49	matin	2 32	soir	3 55	soir	4 47	soir
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 39	matin	9 06	matin	11 16	soir	12 52	matin	2 39	soir	4 03	soir	4 51	soir
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 43	matin	9 10	matin	11 20	soir	12 56	matin	2 43	soir	4 7	soir	4 55	soir
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7 48	matin	9 16	matin	11 22	soir	12 58	matin	2 49	soir	4 11	soir	5	soir
				h. de Paris arr.	arr.	7 57	matin	9 24	matin	11 30	soir	13 1	matin	2 57	soir	4 19	soir	5 8	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	8 5	matin	9 41	matin	11 37	soir	13 4	matin	3 4	soir	4 26	soir	5 15	soir
				h. de Rome arr.	arr.	9 57	matin	10 43	matin	12 14	soir	14 54	matin	4 54	soir	5 36	soir	6 20	soir
173	19 75	13 95	9 65	Gènes.....	dép.	11 40	matin	12 27	matin	1 23	soir	2 29	matin	3 43	soir	4 54	soir	6 13	soir

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	228 omnib.		224 omnib.		44 Mixte		226 omnib.		230 omnib.		132 omnib.		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		1 2 3	1 2 3	1 2	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	
173	19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	3 27	matin	7	soir	7 45	soir	9 35	matin	1 18	soir	5 55	soir
				Albenga.....	dép.	6 27	matin	6 45	matin	7	soir	9 35	matin	1 18	soir	5 55	soir
					arr.	6 58	matin	9 35	matin	11 10	soir	12 46	matin	3 40	soir	8 6	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	4 78	matin	4 80	matin	4 84	soir	10	matin	4 86	soir	4 88	soir
				h. de Paris arr.	arr.	12 3	matin	12 3	matin	12 3	soir	12 3	matin	12 3	soir	12 3	soir
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	6 35	matin	10 1	matin	11 20	soir	12 35	matin	3 30	soir	7 52	soir
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	6 58	matin	8 54	matin	10 23	soir	11 3	matin	3 54	soir	7 30	soir
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 10	matin	9 3	matin	10 31	soir	11 12	matin	4 2	soir	7 38	soir
				h. de Paris arr.	arr.	7 18	matin	9 11	matin	10 38	soir	11 20	matin	4 9	soir	7 45	soir
3	» 70	» 55	» 35	Monaco.....	dép.	7 23	matin	9 15	matin	10 42	soir	11 39	matin	4 12	soir	7 51	soir
				h. de Paris arr.	arr.	7 27	matin	9 19	matin	10 46	soir	11 43	matin	4 16	soir	7 55	soir
7	» 85	» 65	» 45	La Turbie.....	dép.	7 31	matin	9 24	matin	10 50	soir	11 49	matin	4 05	soir	7 51	soir
9	1 10	» 80	» 60	Eze.....	dép.	7 38	matin	9 31	matin	10 57	soir	11 45	matin	4 27	soir	7 58	soir
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu.....	dép.	7 46	matin	9 39	matin	11 7	soir	11 53	matin	4 35	soir	8 5	soir
				Villefranche-s-Mer	dép.	7 54	matin	9 47	matin	11 14	soir	12 2	matin	4 42	soir	8 8	soir
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	8 11	matin	10 4	matin	11 31	soir	12 18	matin	4 38	soir	8 10	soir
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	8 39	matin	10 16	matin	12 55	soir	14 40	matin	5 17	soir	9 40	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	9 30	matin	11 12	matin	1 51	soir	3 31	matin	6 7	soir	10 37	soir
				h. de Paris arr.	arr.	2 3	matin	4 11	matin	7 16	soir	8 1	matin	9 8	soir	11 50	soir
					arr.	4 16	matin	5 45	matin	9 22	soir	10 21	matin	11 21	soir	11 21	soir
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	8	matin	10	matin	12	soir	14	matin	16	soir	18	soir
				h. de Paris arr.	arr.	4 47	matin	6 25	matin	9 47	soir	11 35	matin	13 25	soir	15 25	soir
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	7 50	matin	10 5	matin	10 37	soir	11 35	matin	4 55	soir	3 27	soir

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.
Le train 5 ne prend que les voyageurs partant de Paris et se rendant direc-
tement à Toulon, ou dans l'une des gares d'arrêt situées au delà, jusqu'à Nice.
Le train rapide 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le
réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 Kilomètres.

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.
Le train rapide 10 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le
réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 Kilomètres. Il prend jusqu'au
15 mars seulement, dans les gares de Vintimille à Toulon, des voyageurs de
1^{re} classe pour toutes les gares qu'il dessert entre Vintimille et Marseille.

CORRESPONDANCES entre MONACO et LONDRES

Départ de Monaco. — Tr. 498, mixte, 11 h. 40 soir; arr. à Marseille, 8 h. 5 mat.; dép. de
Marseille, tr. 32, omnib., 11 h. mat.; arr. à Paris, 3 h. 37 soir; dép. gare du Nord, via Boulo-
gne ou Calais, 6 h. 40 soir; arr. à Londres, 6 h. 40 mat. — Dép. de Monaco: tr. 478, omnib.,
7 h. 34 mat.; arr. à Marseille, 4 h. 16 soir; départ, 4 h. 47 soir; tr. 8, arr. à Paris, 7 h. 50
mat.; dép. gare du Nord, 8 h. 40; arr. à Londres, via Boulogne, 5 h. 50 soir; via Calais, 7 h. 32 soir.
Retour à Monaco: tr. 7, rap., dép. de Londres, 7 h. 40 mat.; arr. à Paris, 6 h. 32, soir;
dép. gare P.-L.-M., 7 h. 45 soir; Monaco, 5 h. 8 soir. — Tr. 4, rap., dép. de Londres, 8 h. 5
soir; arr. à Paris, 7 h. 49 mat.; dép. gare P.-L.-M., 8 h. 55 mat.; arr. à Monaco, 8 h. 59 mat.